

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



SOCIETE NATIONALE D'EAU



Avis d'Appel d'Offres International

AAO N° : 04/2023

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget, la Société Nationale d'Eau finance sur ses fonds propres la fourniture, l'installation et la mise en service d'une unité compacte de traitement d'eau de 20 m³/h avec ses ouvrages annexes à Tékane situé dans le département de R'Kiz, Région Trarza en Mauritanie, dans un délai ne dépassant pas 7 (sept) mois y compris la période de mobilisation fixée à trente (30) jours à compter de la date d'entrée en vigueur du marché.
2. La consistance des travaux requis en un lot unique au sens des prescriptions du présent DAOI se présente comme suit : la fourniture, l'installation et la mise en service en toutes sujétions d'une unité compacte automatique de potabilisation d'une capacité totale de 20 m³/h, ses travaux hydromécaniques ainsi que ses ouvrages de génie civil correspondants (bloc d'administration, hangar de station, bloc technique, château d'eau, bêche d'eau, les travaux extérieurs, etc.)
3. Le présent Appel d'Offres est ouvert à tous les candidats remplissant les exigences minimales en matière de qualification en fournissant et en justifiant les critères cités ci-dessous :
 - ✓ Le soumissionnaire doit justifier qu'il a exécuté de manière satisfaisante en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de fourniture, d'installation et de mise en service d'unités compactes de traitement d'eau. Chacun des deux marchés doit comprendre au moins une unité de traitement d'une capacité supérieure ou égale à 20 m³/h avec ses ouvrages annexes au cours des cinq (05) dernières années. Pour chaque marché cité, le soumissionnaire est tenu de fournir une attestation de bonne exécution signée par le bénéficiaire précisant notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux.
 - ✓ Le soumissionnaire doit justifier la réalisation d'un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal à 70 000 000 MRU (Soixante-dix millions Ouguiya) ou son équivalent en devise au cours des trois (3) dernières années, justifié par des états financiers certifiés.
 - ✓ Le soumissionnaire doit fournir les états financiers certifiés pour 3 dernières années (2019, 2020 et 2021) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme.
 - ✓ Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose ou a accès à des avoirs liquides, des actifs non grevés ou des lignes de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de 20 000 000 MRU (Vingt millions Ouguiya).
 - ✓ Le soumissionnaire doit s'engager à mettre en place le personnel technique suivant pour l'exécution des travaux :
 - Un ingénieur en Hydraulique ou équivalent ayant une expérience minimum de 5 ans dans les prestations d'installation et la mise en service d'une unité compacte de traitement d'eau de 20 m³/h ou plus.
 - Un ingénieur en Electromécanique ou équivalent ayant une expérience minimum de 5 ans dans les prestations d'installation et la mise en service d'une unité compacte de traitement d'eau de 20 m³/h ou plus.
 - Un ingénieur en génie civil ayant une expérience minimum de 5 ans.
- Les Curriculum Vitae (CV) du personnel technique précité doivent figurer dans l'offre.
4. L'offre présentée par le candidat comprendra obligatoirement, en plus des exigences prévues au point n°3 ci-dessus, le Cahier des Clauses Techniques Particulières et plans paraphés et signés attestant l'engagement du soumissionnaire pour la réalisation des travaux objet du DAOI ;
5. Les offres non conformes pour l'essentiel seront écartées ;
6. Les variantes ne sont pas autorisées ;
7. Les modalités de règlement de la présente prestation s'effectueront comme suit :
 - (i) Avance de démarrage : 20% (vingt pour cent) du montant du marché. Cette avance est cautionnée à 100% par un cautionnement bancaire inconditionnel et irrévocable en faveur de la SNDE établi par un établissement bancaire agréé et installé en Mauritanie ou par une banque étrangère représentée par une banque installée en Mauritanie. La mainlevée de la caution de l'avance de démarrage sera effectuée dès la réception provisoire des travaux.
 - (ii) A la réception provisoire : 75% du montant du marché sera effectué dès la prononciation de la réception provisoire. Ce règlement sera effectué par lettre de crédit irrévocable et confirmée ouverte au crédit de l'entrepreneur dans une banque de son pays contre la présentation par l'Entrepreneur du procès-verbal de la réception provisoire
 - (iii) A la réception définitive : 5% seront payés dès la levée des réserves éventuelles.
8. Le délai d'exécution ne dépassant pas 7 (sept) mois ne commence à courir qu'à compter de l'entrée en vigueur du contrat et de la mise en place de la lettre de crédit irrévocable et confirmée relative au paiement de 75% du montant du marché.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres International complet à travers le lien suivant : <https://beta.mr/files/appls/3884.pdf> et obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-après à compter du **Vendredi 07/07/2023** :

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar, BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Secrétariat du Conseiller Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C
E-mail: cellulemarches.snde2020@gmail.com

10. La SNDE s'engage à répondre aux demandes d'éclaircissement écrites pertinentes parvenues au plus tard 15 jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres ;
11. Une visite des lieux facultative sera organisée par la SNDE le **Jeudi 27/07/2023 à 10 H** à Tékane -Région du Trarza en Mauritanie dont les coordonnées du site sont les suivants :

WGS 84 / UTM zone 28N :

	X	Y
Point de prise actuel	462579.303	1835903.92
Terrain - Point 1	462589.122	1835794.58
Terrain - Point 2	462588.483	1835819.04
Terrain - Point 3	462568.214	1835818.51
Terrain - Point 4	462569.17	1835793.82

Les frais et les dispositions logistiques afférents à cette visite sont supportés par le soumissionnaire.

12. La Société Nationale d'Eau sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats intéressés. Ces offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAOI au plus tard le **Lundi 21/08/2023 à 12 H 00 TU**, heure limite de dépôt des offres.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les enveloppes fermées contenant les offres ainsi composées doivent porter exclusivement les mentions suivantes :

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DE LA COMMISSION DES MARCHES D'EXPLOITATION**
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'EXPLOITATION DE LA SNDE
OFFRE RELATIVE AU DAOI N°04/2023/CME-SNDE PORTANT SUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET
LA MISE EN SERVICE D'UNE UNITE COMPACTE DE TRAITEMENT D'EAU DE 20 M³/H AVEC SES
OUVRAGES ANNEXES A TEKANE
Siège de la Société Nationale d'Eau
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796
NOUAKCHOTT - MAURITANIE »

13. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, le **Lundi 21/08/2023 à 12 H 30 TU** à l'adresse suivante :

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Salle des réunions, 3^{ème} étage-Aile C

14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **600 000 MRU (Six cent milles Ouguiya)**. Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et installée en Mauritanie ou par une banque étrangère représentée par une banque installée en Mauritanie. Dans le cas d'une garantie émise par une Banque étrangère, l'offre doit contenir impérativement une lettre d'une Banque installée en Mauritanie dans laquelle elle déclare représenter la banque étrangère notamment en cas de mobilisation de ladite garantie.

La validité de la garantie d'offre doit être de Cent Vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres ;

15. La durée de validité de l'offre est de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres ;
16. La Commission des Marchés d'Exploitation attribuera le marché au soumissionnaire qualifié dont l'offre est jugée techniquement substantiellement conforme et financièrement moins-disante ;
17. Par ailleurs, la SNDE peut ne pas donner suite au présent dossier d'appel d'offres International.

Fait à Nouakchott, le 06/07/2023

LE DIRECTEUR GENERAL

MOHAMED MAHMOUD JAAFAR DHEHBY